



## Édito



### Pourquoi la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics (PSC) ?

De l'ANI à la PSC un même objectif !

Depuis l'entrée en vigueur de la loi ANI en 2006, les employeurs du secteur privé doivent proposer une complémentaire santé collective à leurs salariés. Les entreprises choisissent l'organisme et vérifie que le panier de soins proposés respecte les garanties minimales imposées par la loi. Ils sont tenus de participer financièrement à hauteur d'au moins 50 % de la cotisation.

L'accord National Interprofessionnel est le fruit de négociations entre les principaux représentants des employeurs et des salariés. Durant trois années, de 2013 à 2016, les partenaires sociaux ont négocié au niveau de la branche professionnelle, puis au niveau des entreprises.

Sur le modèle du secteur privé, l'ordonnance du 17 février 2021, prise sur le fondement de loi de transformation de la Fonction publique de 2019, s'inscrit dans cette même logique.

Les négociations interministérielles et ministérielles avec les organisations syndicales représentatives ont débouché sur des accords qui ont été suivis d'appels d'offre.

Pour leurs contrats collectifs employeur, obligatoire en santé et facultatif en prévoyance, les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et celui de la Culture, ont choisi MGEN.

Faire le lien entre l'ANI et la PSC, c'est rappeler que les droits sociaux ne sont jamais figés.

Les enjeux sont nombreux : qualité des garanties, maîtrise des restes à charge, solidarité intergénérationnelle, mise en place

d'un dialogue social dans la construction des accords.

C'est aussi affirmer que la protection sociale complémentaire est un investissement durable dans la santé, la reconnaissance et l'engagement de celles et ceux qui travaillent, au service de tous.

**Brigitte PICHON,**

**Présidente du Comité départemental**

## Sommaire

2  
Merci à tous



2  
Devenez correspondant

3  
Centre de santé de Bourges



# Merci à tous

Merci à Madame La Directrice Académique de nous avoir permis de contacter les écoles du 1er degré pour récolter des dons (alimentation, produit d'hygiène, d'entretien ..) au profit des étudiants en situation de précarité.

La distribution a eu lieu le 15 Janvier à la banque alimentaire « le rayon 18 Esope », merci aux enseignants, parents et enfants des écoles de : Vasselay, Allouis, Vignoux sur Barangeon, Joliot Curie à Vierzon, la maternelle d'Asnières, Maryse Bastie à Bourges, Chery, Cerbois, Lazenay, le Bourg de Saint Doulchard, Nicolas Leblanc à Bourges, les Machereaux à Bourges et Veaugues. Merci également aux personnels de la DSDEN, au CREPS de Bourges, aux personnels de l'agence MGEN du Cher, aux adhérents, aux élus du comité départemental.



## Et si vous deveniez correspondant ?



Engagement et proximité constituent l'essence même du mutualisme. Ce lien entre MGEN et ses adhérents s'établit d'abord grâce à des correspondants dans les établissements. Venez rejoindre ce réseau ! Vous contribuerez ainsi à des projets et des actions autour de la prévention, de l'action sociale et de la promotion de l'économie sociale et solidaire. Prenez contact avec MGEN !

## Prévention Syndrome de Lynch



Le Syndrome de Lynch est une prédisposition génétique héréditaire aux cancers du côlon et du rectum, de l'endomètre (utérus), des ovaires, et plus rarement à d'autres cancers.

Ces cancers peuvent survenir à un âge précoce. Il est donc nécessaire, lorsqu'on est concerné par ce syndrome, de bénéficier d'une surveillance et d'un dépistage spécifique.

**Pour en savoir plus :**

<https://syndrome-de-lynch.fr/>

**Courriel :** [contact@syndrome-de-lynch.fr](mailto:contact@syndrome-de-lynch.fr)

## Rencontres mutuelles

Vous avez répondu présent à nos rencontres mutuelles en novembre 2025 !

Le thème abordé par Mickaël Pitre, membre du bureau national MGEN, était :

l'Assurance Maladie face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle  
La Sécurité Sociale a 80 ans et doit s'adapter à la situation médicale française actuelle.

Quelques chiffres pour mémoire :

6 Millions de Français n'ont pas de « médecins traitants ».

Les dépenses de santé représentent 12% du PIB

Les plus de 75 ans coutent 4 fois plus que ceux de 50 ans

¼ des hospitalisations sont dues à l'interaction entre médicaments

Les fraudes représentent 13 milliards d'euros  
Il y a 84 milliards d'exonération de charges

Merci à Mickaël d'avoir balayé l'histoire de la sécurité sociale en relatant des grandes dates :

Constat : actuellement, en raison du vieillissement de la population, de la hausse de consommation de soins, des progrès en matière de suivi médical, des problèmes liés à la Santé mentale, la Sécurité sociale doit faire face à des difficultés de fonctionnement.

Quel coût pour les assurés et les mutuelles ?



# Inauguration du centre de santé et prévention Jacqueline Manicom



## Le centre de santé

Inauguration du nouveau Centre de santé de la ville de Bourges

Le 2 décembre 2025, la Ville de Bourges inaugurerait le nouveau centre de santé, Jacqueline MANICOM, rue Stendhal à Bourges.

Les anciens locaux sont conservés pour devenir un pôle associatif et médico scolaire. Une place importante sera réservée aux associations pour soutenir les femmes et les enfants, en cohérence avec le projet de la ville de Bourges.

Les nouveaux locaux sont faits en ossature bois avec un toit végétalisé et des espaces extérieurs inclusifs dans la volonté d'offrir un cadre agréable.

Le bâtiment dispose de 8 cabinets médicaux et 3 espaces infirmiers. C'est un cadre qui se veut agréable pour soigner, prévenir et former. En effet, ce centre sera un lieu d'accueil pour les étudiants et les stagiaires afin de former les futurs praticiens et à renforcer l'attractivité du centre.

La ville de Bourges agit pour l'accès aux soins et la prévention pour toutes et tous.

En ouvrant le centre de santé aux associations, les mutuelles, MGEN entre autres, auront leur place pour proposer leurs actions de prévention.

### Pour en savoir plus :

[https://www.ville.bourges.fr/centre médical de santé](https://www.ville.bourges.fr/centre-medical-de-sante)

## Jacqueline MANICOM

Féministe révoltée

Jacqueline MANICOM est née en 1935, en Guadeloupe.

D'origine très modeste, d'une famille de paysans, comptant vingt enfants, elle devient sage femme dans un hôpital de l'assistance publique à Paris.

Dans les années 1960, Jacqueline MANICOM s'engage aux côtés de Simone de Beauvoir dans le mouvement de libération des femmes. Elle lutte pour la dépénalisation de l'avortement et milite pour la liberté de la contraception et de l'avortement.

Elle fonde, avec son mari, le centre de planning familial de la Guadeloupe et joue un rôle actif dans la promotion de la santé des femmes.

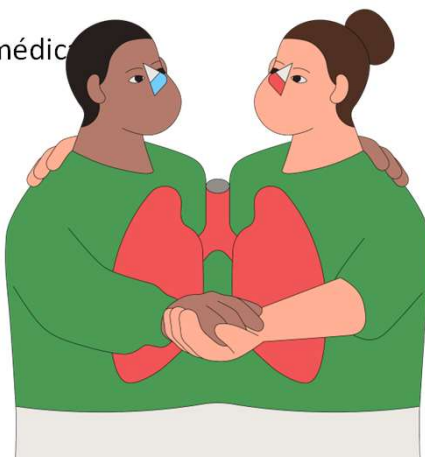
En parallèle de son activité de sage femme et de militante, Jacqueline MANICOM est écrivaine.

Ecrivaine féministe, engagée et indépendantiste, ses romans sont d'inspiration auto biographique et fondée sur la triple exploitation de classe, de race et de sexe.

### Ses romans :

Mon examen de blanc

La graine : journal d'une sage femme



# La santé des femmes au travail : comprendre les enjeux pour agir en prévention

Un enjeu majeur au cœur des réflexions du Carrefour Santé Social Centre-Val de Loire

Retour sur l'après-midi du 29 janvier 2026, organisé à l'Hôtel Dupanloup d'Orléans, qui a réuni plus de 90 participants.

*« La santé des femmes au travail n'est pas une "question de femmes" ; c'est une question de société. C'est un levier puissant pour une égalité réelle, pour un environnement de travail plus performant, plus respectueux et plus juste. »*

Clotilde Truffaut (discours d'ouverture)

Porté par MGEN, le Carrefour Santé Social Centre-Val de Loire est un espace d'échange et de réflexion qui réunit la FSU, l'UNSA, la CFDT et le Rectorat.

Après s'être emparé du sujet des violences sexistes et sexuelles au travail, et avoir créé la Boussole VSST+, il investit celui de la santé des femmes au travail.

L'après-midi du 29 janvier dernier est l'aboutissement d'une année de co-construction.

Objectif, acculturation et partage !

Acculturation, avec une conférence sur les déterminants de santé appliqués à la santé au travail, sur le positionnement Anact/Aract qui inscrit la santé des femmes dans les enjeux d'égalité professionnelle (chausser les lunettes du genre et la grille d'analyse « Toutes choses inégales par ailleurs »...), et sur l'approche différenciée de l'évaluation des risques professionnels femmes-hommes (DUERP).

Partage, avec le moment regards croisés pendant lequel chaque partie prenante du Carrefour Santé Social a expliqué pourquoi et comment sa structure s'empare du sujet de la santé des femmes au travail.

Et pour finir, l'émergence de pistes à explorer !



### Regards croisés

Virginie Talois SNASUB FSU et Aurore Bardies SNES-FSU Orléans-Tours  
Frédérique Galliat, secrétaire nationale Santé au travail, QVCT, Handicap UNSA  
Delphine Roger, Secrétaire fédérale CFDT Education Formation Recherche Publiques  
Anne Dupuy, Directrice des Ressources Humaines Rectorat d'Orléans-Tours  
Mélusine Harlé, Directrice de la Prévention MGEN

### Ouverture

Olivier Ponte Garcia, Administrateur MGEN  
Jean-Philippe Agresti, Recteur  
Clotilde Truffaut, Délégué nationale MGEN

### Conférence

Audrey Richez, chargée de missions égalité professionnelle et dialogue social  
Aract Centre-Val de Loire



## Planning familial, MGEN renoue avec son engagement historique

Les importantes coupes budgétaires actuelles entraînent une baisse des subventions versées aux associations. De plus, on assiste à une montée des mouvements conservateurs, à des attaques contre le Planning Familial et à la tenue de propos réactionnaires qui sont à l'opposé de nos valeurs.

Le planning Familial c'est 70 ans d'existence, 82 antennes qui interviennent auprès de 500 000 personnes par an. Créé en 1956 cette organisation œuvre pour le droit à la contraception, l'avortement, à l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre femmes et hommes.

Elle propose des consultations, des actions de prévention et un accompagnement confidentiel et gratuit.

MGEN et le Planning familial, c'est une très longue histoire. Alors que dans 1 pays sur 4 dans le monde, les droits des femmes ont reculé en 2024, nous devons collectivement rester vigilants.

L'histoire commune continue de s'écrire au travers d'une convention de partenariat visant à porter, dans les territoires, des actions en faveur des droits et de la santé des femmes ainsi que de l'éducation sexuelle.




Signature de la convention entre MGEN (par son Président Matthias SAVIGNAC) et le Planning familial (par sa présidente nationale Sarah DUROCHER) lors des Assemblées Générales MGEN en juillet dernier.

## MGEN, Première mutuelle des agents du service public

### Nous rencontrer

9 rue Charles DURAND 18000 BOURGES  
Horaires de l'accueil à sur la page  
MGEN 18 : <https://proximite.mgen.fr/>

### Nous suivre

 @mgencentrevaldeloire

### Nous contacter

Mail : [mgen18@mgen.fr](mailto:mgen18@mgen.fr)  
Web : depuis votre espace personnel sur le site [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)  
Tél : 36 76 du lundi au vendredi de 8h à 18h 30

### LE BULLETIN DES ADHERENTS MGEN DU CHER | JUIN 2026

Directrice de publication :  
Brigitte PICHON  
ISSN 3036-8030 (en ligne)

Crédit photos : Getty Images  
Crédit illustrations : Camilo Huinca